

## LE 'PROTOCOL DE RÉINTÉGRATION POBOS'

***Une approche structurée reposant sur des modes de traitement « evidence based »***

Une absence pour maladie de longue durée représente un coût important pour l'employeur, pour la sécurité sociale et pour la société, mais certainement aussi pour le travailleur en incapacité de travail lui-même: elle conduit à une perte de revenus, perte de contacts sociaux, et souvent aussi à davantage de problèmes de santé. Au plus longtemps une personne est en incapacité de travail, au plus il lui est difficile de retourner au travail. Il est donc primordial de donner aux travailleurs toutes les chances de se remettre au travail à un stade précoce. Le déroulement d'un trajet de réintégration doit permettre aux employeurs et aux travailleurs de prendre conscience qu'il existe réellement des possibilités pour la réintégration, et de les aider à saisir cette opportunité.

Source: Service Public Fédérale, Emploi, Travail et Concertation sociale, Bien-être au travail: « Réintégration des travailleurs en incapacité de travail » <http://www.emploi.belgique.be/home.aspx>

Stress, surmenage et burnout sont des termes que nous confondons souvent. Or, il ne s'agit pas d'un seul et même phénomène, mais de différentes phases d'épuisement. Cet épuisement se caractérise par des plaintes diffuses de surmenage, de nervosité, de maux de tête, de maux d'estomac, de difficulté à se concentrer, de troubles de la mémoire et d'irritabilité. Le mot burnout renvoie à l'épuisement et la perte d'énergie. Ce sont des risques psychosociaux très fréquents dans le contexte professionnel qui conduisent souvent à une incapacité de travail ou un absentéisme pour maladie de longue durée.

Les chiffres montrent que plus une interruption de travail dure longtemps, plus les chances de retour au travail sont faibles. Un accompagnement et un traitement rapides et proactifs du collaborateur concerné sont donc recommandés.

## LE 'PROTOCOL DE RÉINTÉGRATION POBOS'

Le protocole de réintégration POBOS appliqué lors des trajets de reprise du travail que les psychologues de POBOS encadrent comprend une approche structurée reposant sur des modes d'accompagnement et de traitement « evidence based » afin de restaurer le sentiment de bien-être du collaborateur et de soutenir une réintégration réussie et durable au travail.

Le protocole de réintégration POBOS s'inspire de protocoles éprouvés, notamment le « *Traitement protocolaire de patients souffrant d'un burnout* » de Ger Keijsers, Caroliene Vossen, Sanne Kriens et Veronique Boelaars (2014).

Le trajet de reprise du travail vise les principaux objectifs suivants :

- Favoriser le retour à un équilibre fonctionnel chez la personne concernée, équilibre qui lui permettra de se réintégrer dans la vie professionnelle ;
- Aider la personne concernée lors de la réintégration au travail, et ce, dans les meilleures conditions possibles ;
- Aider les employeurs à réintégrer les travailleurs en interruption de travail.

Ce protocole s'articule en 3 phases et maximum 10 séances (une prolongation est possible). Chaque séance dure une heure et se déroule dans le cabinet privé du psychologue traitant. Avez-vous des questions concernant notre approche sur la réintégration de travailleurs en absence pour maladie de longue durée, n'hésitez pas à nous contacter par le biais du formulaire 'contact' – [www.pobos.be](http://www.pobos.be).